

ABONNEMENTS
Trois mois 4 fr. 50
Six mois 9 fr. 00
Un an 18 fr. 00

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

RENONCIATION DE M. DE GALLIET ET MINISTRE DE LA GUERRE

La LOTTE de CLASSES

Les adversaires du socialisme ou nient la lutte de classes ou prétendent que ce sont les socialistes qui la suscitent en poussant les exploités à l'insurrection, les pilleurs. La lutte de classes existe en dehors des socialistes, ils ne la créent ni ne l'imaginent : ils en prennent conscience.

Elle n'est que le reflet humaniste de la structure économique, de l'antagonisme entre l'appropriation individuelle et le mode de production collectif.

La société actuelle comprend deux classes : l'une prolétarienne, salariée, qui n'a que sa force de travail ; l'autre, bourgeoise, capitaliste qui détient tous les moyens de production, achète cette force de travail.

Or, pour constituer son capital, l'exploiteur ne paye pas à l'ouvrier le prix intégral du travail, mais une partie seulement, sous forme de salaire, retenant pour lui la plus grande partie, sous forme de ce qu'on appelle le plus-value.

Celle-ci représente la différence entre le prix de salaire et la valeur de la marchandise sur le marché : c'est-à-dire que si un ouvrier produit en 24 heures une marchandise valant 45 fr., le patron lui paiera par exemple 4 fr., et prélèvera pour lui 41 fr.

C'est par ce mécanisme que l'exploiteur constitue son capital.

Pour empêcher une plus-value plus forte, le patron impose à l'ouvrier une longue journée de travail, un bas salaire et, par les modifications constantes du machinisme, s'efforce d'accroître la productivité.

L'intérêt des ouvriers est au contraire d'obtenir de courtes journées de travail et de hauts salaires.

Il y a donc une lutte économique entre le capital et le travail, et se traduit par des formes de résistance des ouvriers permanentes : syndicats, coopératives et des formes transitoires : boycottage, grève partielle et même grève générale.

Mais, les coalitions ouvrières ne peuvent obtenir que la diminution des journées de travail et des hausses de salaires, elles ne peuvent rien contre l'augmentation de la productivité par la transformation constante du machinisme.

Cette lutte, purement économique, ne peut émanciper la classe ouvrière par le passage de la propriété individuelle à la propriété collective. Pour la relever il faut conquérir les pouvoirs publics et instaurer des rapports sociaux nouveaux.

D'où vient la nécessité, pour le prolétariat de s'organiser en un parti de classe, opposant sur tous les terrains : municipal, parlementaire, une candidature socialiste de classe, aux candidatures bourgeoises.

Lutte de classes signifie que sur le terrain économique, comme sur le terrain politique, il y a dans la société actuelle deux classes à intérêts irréductibles, et que le prolétariat ne peut que se constituer en un parti de classe, opposant sur tous les terrains : municipal, parlementaire, une candidature socialiste de classe, aux candidatures bourgeoises.

Lutte de classes signifie que sur le terrain économique, comme sur le terrain politique, il y a dans la société actuelle deux classes à intérêts irréductibles, et que le prolétariat ne peut que se constituer en un parti de classe, opposant sur tous les terrains : municipal, parlementaire, une candidature socialiste de classe, aux candidatures bourgeoises.

LA MUNICIPALITÉ DE LILLE

M. Hannotin, adjoint aux jardins publics et promenades

De Viviani dans la Lanterne : Pendant une heure, des moines humains ont fait entendre la Chambre de cris inarticulés. Tout ce que l'aristocratie réactionnaire a de mieux, c'est de se faire entendre par des cris inarticulés. Tout ce que l'aristocratie réactionnaire a de mieux, c'est de se faire entendre par des cris inarticulés.

Parce que M. le président du conseil avait justement enfilé de félonie l'acte de cet officier qui livre des pièces à un journal quand son devoir est de les celer.

Mais encore qu'après ces scènes dégradantes pour la tribune, il faudra reprendre les grandes réformes, car c'est par elles que sera défendue la République.

La parole est aux travailleurs, les autres ayant terminé — espérons-le — leur besogne.

De l'Appel : Il existe encore des républicains convaincus qui se figurent que les nationalistes sont à l'intérêt de ce pays et veulent réellement améliorer l'existence de ce pays. Mais dans ces rapides et névroses minutes toute la majorité républicaine a eu le sentiment que si elle ne faisait pas bloc, si elle n'était pas énergique et unie, l'armée, grâce peu à peu par les clameurs nationalistes, se laisserait conduire de l'insolence à la révolte et de la révolte au coup d'état.

Près de la moitié du Parlement faisait appel au sabre ou encourageait sournoisement les factieux. M. Krantz, ami personnel et politique de M. Méline, avait une façon de rappeler l'acte d'indiscipline du capitaine Fritsch qui disait à tous ses compagnons : Osez davantage. Le parti de la réaction sait que s'il peut surprendre dans les élections quelques succès partiels et passagers, il lui faut vraiment la victoire qu'on balloitait les hommes libres. Et c'est autour des officiers de coup d'état que se groupent maintenant toutes les espérances réactionnaires.

Cela, la Chambre l'a fait, et très rapidement, elle a voté la loi qui rétablit la liberté de la presse, et elle a voté la loi qui rétablit la liberté de la presse, et elle a voté la loi qui rétablit la liberté de la presse.

LES FÉLONS

Nous dédions aux députés Delaune et Guillaumet, prétendus républicains, qui ont voté, lundi, contre l'ordre du jour Bourgeois, avec toute la fine fleur nationaliste et cléricale, les lignes suivantes prises dans la *Politique Républicaine* :

Les châtiments sont nécessaires, car ils rappellent à l'esprit les principes de la République. Mais les prétendus républicains qui suivent Krantz et Méline sont plus odieux encore : ce sont des traîtres et des félon, qui n'ont même pas peur d'être l'inconscience irréductible qu'on trouve chez leurs alliés.

Depuis longtemps, l'ancien ministre congolais Guillaumet est mis, à juste titre, au ban de la patrie républicaine et traité par tous les démocrates, en flétri réactionnaire.

Il faut aussi enlever le masque réactionnaire qui cache à la face réactionnaire de Delaune.

Après les louches abstentions précédentes, après son vote de lundi contre l'ordre du jour Bourgeois, le député de la 5e circonscription de Lille, s'il a un peu de pudeur et de conscience, n'osera plus se dire républicain.

Il a donné des gages à la réaction : qu'il aille à son tour, comme ce renégat Alphonse Humbert, s'asseoir à côté des Castellans, des Leslès, des Pichon, et serrer la main du fanatique Drumont.

LES GRÈVES EN AVRIL

D'après le bulletin de l'Office du Travail, 34 grèves ont éclaté pendant le mois d'avril, 21,371 ouvriers y ont pris part.

Il n'y avait eu que 36 grèves au mois d'avril 1899.

Sur les 34 grèves du mois dernier, 115 ont été causées par la mise en vigueur de la loi du 30 Mars 1900, unifiant à 12 heures la journée journalière de travail, les patrons ayant proportionnellement diminué les salaires.

Les grèves ont affecté 38 départements de l'ouest à l'est et se sont terminées pendant le mois d'avril 31 l'on ajoute à ce chiffre 6 grèves commencent antérieurement dans les départements de l'ouest, on constate que sur 33 grèves, 7 ont abouti : 34 ont donné lieu à des transactions et 27 ont échoué.

On a compté 10 grèves dans le Nord et 9 dans l'Aisne.

NOS DÉPÊCHES

CONSEIL DES MINISTRES
(Par Service Téléphonique Spécial)

Paris, 29 mai. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. de Gallifet

La note officielle communiquée à la presse dit que M. de Gallifet, souffrant, n'assistait pas au Conseil.

L'Amnistie

Le président du Conseil a fait connaître qu'il se propose de demander au Sénat et à la commission de l'amnistie de déposer son rapport. Dès que ce dépôt sera fait, M. de Gallifet-Roussier demandera au Sénat de déclarer l'urgence et d'ordonner la discussion le plus tôt possible.

Le Budget de 1901

Le Conseil a achevé l'examen du budget de 1901 que M. Caillaux déposera jeudi à la Chambre.

Les négociations avec le Brésil

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de l'état des négociations qui se poursuivent entre la France et le Brésil, au sujet du régime douanier.

Les déclarations

M. J. Dagny a fait signer des décrets portant nominations dans la Légion d'honneur, à l'occasion de l'exposition d'horticulture et d'agriculture de St-Pétersbourg.

Le rapport sera distribué à domicile.

Le Sénat

Paris, 29 mai. — La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Fallières.

Le projet d'amnistie

M. Eugène Guéhenne dépose le rapport sur le projet de loi relatif à l'amnistie.

D'accord avec le gouvernement, il demande que la discussion de ce projet soit fixée à vendredi.

Le rapport sera distribué à domicile.

Le Sénat valide, sur le rapport de M. Loubet, un nom du bureau, les opérations électorales du département de l'Aisne.

En conséquence, M. Leroy est admis comme sénateur.

PROJETS DIVERS

M. le baron de Cassagnac dépose un rapport, au nom de la commission de l'armée, sur l'organisation des troupes coloniales.

Sur la demande du rapporteur M. Loubet, le Sénat ajourne à un mois la discussion de la proposition de loi sur les assurances.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à la police de la chasse.

M. le baron de Cassagnac fait remarquer que les jours d'ouverture de la chasse ont été ajournés à cause de la pluie.

M. le baron de Cassagnac fait remarquer que les jours d'ouverture de la chasse ont été ajournés à cause de la pluie.

LA VICTOIRE DU MINISTÈRE ET LA PRESSE

Comme bien l'on pense, la presse commente longuement la mémorable séance de lundi à la Chambre.

Tandis que tous les journaux socialistes et républicains sont unanimes à stigmatiser la méchanceté des nationalistes et à louer l'acte de bravoure de M. Krantz, les journaux réactionnaires et cléricaux se félicitent de la victoire du ministère.

Les nationalistes ont été vaincus, mais ils ne se résignent pas à l'admission de la victoire du ministère.

Les nationalistes ont été vaincus, mais ils ne se résignent pas à l'admission de la victoire du ministère.

LE VOTE DE CONFIDANCE AU MINISTÈRE

Le vote de confiance au ministère a été voté par 308 voix contre 28, chiffres records.

On constate que les 308 voix obtenues par le gouvernement sont toutes républicaines.

Le vote de confiance au ministère a été voté par 308 voix contre 28, chiffres records.

On constate que les 308 voix obtenues par le gouvernement sont toutes républicaines.

NOTES SOCIALISTES

La capitale n'a pu, sans se perdre, résister à l'assaut de la bourgeoisie.

La capitale n'a pu, sans se perdre, résister à l'assaut de la bourgeoisie.

ÉCHOS & NOUVELLES

La société contre l'abus du tabac sera représentée à l'exposition de l'escalier de la section d'hygiène.

M. Picard lui a accordé 2 m. 30.

Qu'est-ce que cette société pourra bien exposer ?

Probablement des brochures et des dessins ou seront représentés les ravages causés dans l'organisme par l'usage du tabac.

Quel de plus touchant et de plus ridicule à la fois ?

Un membre du comité de la Société confère avec le ministre de l'Intérieur sur la question de l'abus du tabac.

Après avoir élogieusement recommandé aux salades de s'abstenir de tabac, il propose un projet de loi.

Dans le chœur de l'action, il se lève à l'occasion pour saluer, lorsque les malencontreux cigares voutent, aux applaudissements de deux mille enfants, contre les paroles qu'il venait de prononcer.

LE VOTE DE CONFIDANCE AU MINISTÈRE

Le vote de confiance au ministère a été voté par 308 voix contre 28, chiffres records.

On constate que les 308 voix obtenues par le gouvernement sont toutes républicaines.

Le vote de confiance au ministère a été voté par 308 voix contre 28, chiffres records.

On constate que les 308 voix obtenues par le gouvernement sont toutes républicaines.

LES ÉLECTIONS BELGES

Nous lisons dans le *Rappel* du Centre organe socialiste de Limoges :

Notre excellent ami Chabrouillard, ancien adjoint au maire de Limoges, secrétaire général de la mairie de Roubaix, vient d'être chargé par le ministre des affaires étrangères, d'une mission en Belgique, d'étudier de près le fonctionnement et l'application des lois réglementant chez les Belges le secret du vote et la représentation proportionnelle.

Nous sommes heureux de porter cette nouvelle à la connaissance de nos lecteurs pour lesquels Chabrouillard est un vieux ami et un grand patriote.